

Thon obèse de l'océan Indien

**Autorité de gestion :**

Commission des thons de l'océan Indien

Année d'adoption :

2022

Objectifs de gestion :

Général : maintenir la biomasse du stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe (pas dans un état surpêché ni touché par la surpêche) tout en maximisant le taux de capture moyen dans la pêcherie et en réduisant la variation du TAC d'une période de gestion à l'autre.

- Le stock reproducteur du thon obèse dispose d'une probabilité de 60 % d'atteindre le point de référence cible BR_{RMD} d'ici 2034 à 2038.
- La biomasse du stock reproducteur du thon obèse a une forte probabilité de ne pas franchir le point de référence limite temporaire de 50 % de BR_{RMD} .

Points de référence :

- **Points de référence limites temporaires** : 50 % de BR_{RMD} et 130 % de FR_{RMD}
- **Points de référence cibles temporaires** : BR_{RMD} et FR_{RMD}

Stratégie de pêche :

En 2022, la CICTA a adopté une stratégie de pêche complète. Un protocole en cas de circonstances exceptionnelles doit encore être mis en place.

Caractéristiques :

- **Type** : basée sur un modèle
- **Cycle de gestion** : 3 ans
- **Données** : volume total de captures pour le thon obèse et données de capture par unité d'effort palangrière
- **Mesure de gestion** : quota
- **Règle d'exploitation** :
La procédure de gestion s'appuie sur une règle d'exploitation en crosse de hockey qui calcule un taux d'exploitation sur la base de l'épuisement de la biomasse (mesuré par rapport à la capacité de charge) issu d'un modèle dynamique de la biomasse simple. Les points pivots se trouvent à 40 % et 10 % de la capacité de charge. Le coefficient multiplicateur de la règle d'exploitation diminue de façon linéaire de 1 jusqu'à presque 0 entre ces deux points.
- **Autre** :
Évolution maximale du quota : 315 %

Résultat :

Le TAC issu de la stratégie de gestion sera appliqué pour la première fois en 2024. Un mécanisme de contrôle des captures sera mis au point en 2025 si aucune stratégie d'allocation n'a pu être convenue à cette date.

Liens :

- [Mesures de conservation et de gestion adoptées par la CTOI à sa 26ème session](https://iotc.org/documents/conservation-and-management-measures-adopted-iotc-its-26th-session) (<https://iotc.org/documents/conservation-and-management-measures-adopted-iotc-its-26th-session>) rendez-vous à la Résolution 22/03 pour consulter la Procédure de gestion pour le patudo dans la zone de compétence de la CTOI.
- [Procédure de gestion du patudo pour adoption](https://iotc.org/documents/bigeye-tuna-management-procedure-adoption) (<https://iotc.org/documents/bigeye-tuna-management-procedure-adoption>) résumé récapitulant les deux stratégies de pêche finalistes. C'est la

stratégie MPI_Harvest qui a fini par être adoptée.